Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 5

Bibliographie: Exposition scolaire permanente Fribourg : ouvrages reçus du 15 mars au 15 avril 1885

Autor: Genoud, L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Développement. — Cher Paul, plus d'une fois déjà, je t'ai confié mes goûts et mes aptitudes pour l'état de... Maintenant la décision est prise. Dans quelques semaines, je vais entrer en apprentissage. Mes parents sont heureux d'apprendre ma détermination.

Sans doute, je vais quitter avec regret mes bons parents, mes chers camarades d'école et le lieu qui a été le témoin des douces joies de mon enfance. Mais il faut savoir se résigner, puisque Dieu le veut ainsi. Plus tard, je pourrai gagner honorablement ma vie et celle de mes bien aimés parents.

Il va sans dire que j'irai te rendre visite avant mon départ.

En attendant, je te présente mes plus tendres amitiés,

ÉMILE.

Exercice. — Par imitation, écrivez une lettre à un de vos amis pour lui annoncer le prochain départ de votre famille pour l'Amérique.

DIXIÈME LETTRE

RÉPONSE DE PAUL A ÉMILE

Canevas. — P. apprend avec douleur le prochain départ de son ami. — Cependant, il comprend la décision de celui-ci. — Il va demander à ses parents la permission d'embrasser la même carrière que son ami. — Tous les deux se trouveraient ainsi dans le même établissement et passeraient ensemble leurs années d'apprentissage. — Salutations.

Développement. — Cher Emile, c'est avec douleur que j'apprends la nouvelle de ton prochain départ. Cependant, je suis bien loin de désapprouver ta détermination. Tu penses à ton avenir et à celui de tes chers parents. Quoi de plus beau !

Sais-tu que je suis sérieusement décidé à suivre ton exemple. J'ai les mêmes motifs que toi pour entrer en apprentissage. Les goûts des amis se ressemblent. Ce soir déjà, je vais demander à mes parents l'autorisation d'entrer avec toi en apprentissage, et je ne doute pas qu'ils n'y consentent volontiers et de bon cœur. Et alors, quelle réjouissante perspective ! Nous serons dans le même atelier, nous travaillerons ensemble, et nous partagerons nos joies et nos peines. L'apprentissage de la vie nous sera ainsi moins pénible.

A bientôt donc, mon cher Émile,

PAUL.

Exercice. — Rédigez une réponse à peu près semblable.

A. P.

Exposition scolaire permanente, Fribourg.

OUVRAGES REÇUS DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1885.

Groupe VII. N° 50. Léopold PELZER. Fables de Phèdre, (Wesmael-Charlier, Namur) Prix 1 fr.

Groupe VIII B. N° 64. J. M. SCHMITZ. Exposé complet du système métrique, appliqué à l'enseignement intuitif, pratique et raisonné des notions d'arpentage, de cubage et des principes d'agriculture dans les écoles primaires et les écoles d'adultes. (Wesmael-Charlier, Namur.) Prix 2 fr.

Groupe XII B. N° 27. MAGNENAT. Europe, grande carte murale

imprimée directement sur toile, 1/3000000 ; 2 m. 50 × 1 m. 50. (D. LEBET, Lausanne.) Prix 20 fr.

Groupe XV A. N° 18. René STERCKX. Leçons sur les principales familles végétales. (Ecoles moyennes, Wesmael-Charlier, Namur.) Prix 1 fr. — N° 19. René STERCKX. Les principales familles végétales. (Ecoles primaires. Même éditeur.) Prix 0 fr. 75.

Groupe XV B. N° 5. Mme de C. La boussole. (D. Lebet, Lausanne.) Prix br. 2 fr. ; rel. toile 3 fr. 50.

Groupe XVII. N° 23. Ecole musicale, Recueil de chants à 2 et 3 voix égales, (D. Lebet, Lausanne.) Prix, cart. 1 fr. 60.

Groupe XVI. N° 13. Numa DROZ. Instruction civique. (D. Lebet, Lausanne.) Prix br. 1 fr. 50, rel. 2 fr. 50. — N° 14. A. BOURQUI. Notions sur nos devoirs et nos droits civiques.

Groupe XVIII A. N° 17. A. BOURQUI. A propos de nos examens de recrues, une réforme nécessaire. Prix 1 fr.

Groupe XX. N° 4. Dr WETTSTEIN. *Bericht über Gr. XXX, Unterrichtswesen.* (Orell Fusli, Zurich. Direction de l'Instruction publique, Fribourg.) Prix 12 fr. — N° 5. B. DUSSAUD. Rapport sur le Gr. XXX. Instruction et éducation. (Dir. de l'Instruction publique, Fribourg.)

GENOUD L., *instituteur.*

Les comptes de la Société d'Education

Samedi 11 avril a eu lieu à Belfaux l'assemblée générale ordinaire des membres de la *Caisse de retraite des instituteurs.* L'objet principal des tractanda était la reddition des comptes de l'année 1884.

Ces comptes approuvés à l'unanimité des membres présents, offrent les résultats suivants :

A. CAPITAUX

		Fr. C.
Capitaux placés selon le compte précédent		125,652 31
Remboursements en 1884	27,414 63	
Placements » »	32,633 55	
augmentation.		5,218 92
Sommaire des capitaux au 31 décembre 1884		130,871 23

B. CAISSE COURANTE

Recettes

	Fr. 70.
1. Solde en caisse du compte précédent	270 48
2. Subside de l'Etat	3,000 —
3. Cotisation supplémentaire de l'Etat	1,860 —
4. Versements des sociétaires	1,843 —
5. Rachats d'années de service	1,194 —
6. Intérêts du rentier	7,584 22
Total	15,751 70